



SOMMET
MONTRÉAL
PHYSIQUEMENT
ACTIVE
22 ET 23 MAI

PROJET DE POLITIQUE

DES PARTENAIRES MONTRÉAL PHYSIQUEMENT ACTIVE



PLAN DE LA PRÉSENTATION

1. Démarche réalisée pour arriver au projet
2. Projet de politique des partenaires Montréal physiquement active
3. Structure pour faire vivre la politique
4. Prochaines étapes

1. DÉMARCHE RÉALISÉE POUR ARRIVER AU PROJET

- Projet issu de la consultation publique MPA
- Synthèse des recommandations issues de la consultation
- Regroupement des recommandations en 4 axes
- Groupes de travail pré-Sommet sur les 4 axes/ateliers du Sommet

2. PROJET DE POLITIQUE DES PARTENAIRES MPA

Notre vision commune

L'activité physique étant une composante essentielle du bien-être de l'être humain et de l'essor d'une société, il faut agir de manière **concertée** et **immédiate** pour que Montréal demeure une métropole physiquement active, inclusive et accessible à tous, reconnue mondialement pour la qualité de son milieu de vie et son dynamisme sportif.

2. PROJET DE POLITIQUE DES PARTENAIRES MPA

Notre but

Mettre en place des environnements favorables à l'activité physique pour inciter les résidents de l'île de Montréal à devenir et à rester physiquement actifs.

La portée de la politique

Cette politique s'adresse d'abord à tous les acteurs publics et privés de l'île de Montréal.

2. PROJET DE POLITIQUE DES PARTENAIRES MPA

Quatre axes d'une métropole physiquement active

1. L'aménagement des milieux de vie
2. L'accessibilité des déplacements actifs et du plein air urbain
3. La valorisation de l'activité physique, du sport pour tous et de leurs événements
4. La promotion des saines habitudes de vie

2. PROJET DE POLITIQUE DES PARTENAIRES MPA

Axe 1 : L'aménagement des milieux de vie

Des milieux de vie et projets urbains favorables à l'activité physique se caractérisent par :

1. Le recours au design actif;
2. La compacité de la forme urbaine;
3. La mixité des activités;
4. Une offre de transport diversifiée;
5. Une bonne répartition géographique des équipements collectifs de sport et de loisir;
6. Un accès facile aux espaces publics, commerciaux, naturels et de plein air.

2. PROJET DE POLITIQUE DES PARTENAIRES MPA

Axe 2 : L'accessibilité des déplacements actifs et du plein air urbain

Pour que les citoyens désirent s'approprier leurs milieux de vie, il faut :

1. Un réseau cyclable montréalais valorisé et sécuritaire;
2. Des aménagements naturels adaptés à l'activité physique et attrayants;
3. Des réseaux de parcs, d'espaces verts et de corridors piétonniers accessibles à tous;
4. Un patrimoine paysager et écologique mis en valeur (berges et parcs-nature).

2. PROJET DE POLITIQUE DES PARTENAIRES MPA

Axe 3 : La valorisation de l'activité physique, du sport pour tous et de leurs événements

Pour favoriser l'activité physique tout au long de la vie, il faut :

1. Un apprentissage du savoir-faire physique et de la saine alimentation dès le plus jeune âge;
2. Des installations et des services pour toutes les étapes de la vie et tous les niveaux de pratique sportive et d'activité physique;
3. Une complémentarité entre les milieux sportif, communautaire, municipal, scolaire et de la santé;
4. Une évolution au rythme des tendances et des besoins émergents;
5. Des manifestations de sport et d'activité physique qui suscitent l'intérêt de la population.

2. PROJET DE POLITIQUE DES PARTENAIRES MPA

Axe 4 : La promotion des saines habitudes de vie

Promouvoir les saines habitudes de vie est une responsabilité collective qui demande à tous les acteurs concernés de :

1. Concilier leurs intérêts et points de vue;
2. Adapter leurs programmes et stratégies de promotion aux capacités et besoins locaux;
3. Prendre en compte les caractéristiques sociales, culturelles et économiques des communautés et des groupes particuliers.

2. PROJET DE POLITIQUE DES PARTENAIRES MPA

Les principes directeurs

1. Réduire les inégalités sociales liées à la santé selon les principes du développement durable et de l'accessibilité universelle;
2. Rendre l'activité physique attrayante pour tous;
3. Miser sur la communauté locale;
4. Assurer une cohésion régionale;
5. Privilégier le partenariat et le soutien aux acteurs de la société civile;
6. Favoriser la connaissance et le partage d'expertise.

3. STRUCTURE POUR FAIRE VIVRE LA POLITIQUE

Mode de gouvernance actuel

- Table intersectorielle régionale sur les saines habitudes de vie (**TIR – MONTRÉAL**);
 - Instance de référence régionale pour soutenir deux initiatives :
 - Plan de développement SAM 2025;
 - Plan d'action Montréal physiquement active MPA 2014-2025;
 - Un budget assuré pour 2 ans;
 - 6 rôles régionaux attendus : soutien à la formation, promotion des politiques, mobilisation, facilitateur du réseautage (paliers local, régional et national)...;
 - **Comité des partenaires**;
 - **Comité de coordination**.

4. PROCHAINES ÉTAPES

Se donner les moyens et rendre compte

1. S'assurer de la viabilité à long terme de la TIR ou d'un autre mode de gouvernance;
2. Former un comité de personnalités, composé d'élus et de représentants du monde des affaires et des institutions;
3. Promouvoir l'engagement des partenaires à intégrer les orientations des Plans d'action dans leurs programmes ou leurs projets respectifs;
4. Inciter les partenaires privés et publics à créer un fonds annuel pérenne pour accompagner et soutenir leurs actions communes.

4. PROCHAINES ÉTAPES

Adoption de la politique

1. Soumettre le projet de politique pour adoption au sein de son organisation;
 - Ville de Montréal s'engage à la soumettre au conseil municipal à l'automne 2014;
 - Incitera les arrondissements à emboîter le pas;
 - Et vous dans votre organisation?